Sillage

MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION CAEN LA MER

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE P.10

TOUTE LA SCIENCE SUR UN PLATEAU

©Les 4 Vents

DANS CE NUMÉRO

ARRIÈRE-BOUTIQUE P.2

Et l'eau usée redevient propre

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE P.8

Parcs d'activités : objectifs 2020

PROJET À LA LOUPE P.18

Caen la mer améliore la circulation

PORTRAIT P.24

Nicolas Basile et Nicolas Thienpont

n°37 / décembre - janvier - février 2012/2013

CaenlaMer
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
FOURNISSEUR OFFICIEL D'AVENIR

LE CIRCUIT DE L'EAU

Les eaux usées arrivent par un réseau de 930 km de canalisations qui maillent le territoire de Caen la mer. Une fois à la station, elles empruntent un circuit purificateur biologique précis. Un prétraitement permet de retirer les éléments grossiers. Elles sont ensuite mises en contact avec les « boues » activées par l'injection d'air. La pollution est alors assimilée par les bactéries. Plus de 98% des composants pollués sont ainsi capturés. Enfin, les eaux dépolluées sont rejetées dans l'Orne. Quant aux résidus, ils sont séparés, déshydratés et séchés pour être valorisés en agriculture.

ET L'EAU USÉE REDEVIENT PROPRE !

Depuis 2003, la station d'épuration du Nouveau Monde traite les eaux usées provenant des communes de Caen la mer et de 15 communes limitrophes. En contrebas du viaduc de Calix, sur la commune de Mondeville, son activité est peu connue mais pourtant essentielle. Visite des coulisses.

13 MILLIONS DE M³

La station du Nouveau Monde est la principale station d'épuration de Caen la mer. Elle fonctionne 7j/7 et 24h/24 pour traiter 35 000 m³ d'eaux usées par jour, soit l'équivalent du volume de 12 piscines olympiques. Chaque année, elle traite près de 13 millions de m³ d'eaux usées. Une capacité qui va au-delà de la population des 29 communes de Caen la mer. La station est actuellement à 75% de sa capacité de dépollution. Chaque année, son laboratoire effectue plus de 18 000 analyses aux différentes étapes-clés du traitement. Grâce à ses performances, elle préserve l'écosystème et, en été, la qualité des eaux de baignade.

UNE STATION « VERTE »

Afin de réduire les nuisances olfactives, les 4 bassins d'aération sont couverts. Pour réduire à néant les odeurs, l'air capté est traité par quatre réacteurs chimiques. Environ 20% de l'eau traitée à la station subit un filtrage supplémentaire en circulant au cœur de jardins filtrants, les normes de rejets étant respectées à la sortie de la station. Situés en bordure de l'Orne, ils sont constitués de canaux et plans d'eau, plantés de roseaux, de prairies humides et de saules.

Caen la mer

Les 29 communes de la Communauté d'agglomération de Caen la mer

Authie [1]
Bénouville [2]
Biéville-Beuville [3]
Blainville-sur-Orne [4]
Bretteville-sur-Odon [5]
Caen [6]
Cambes-en-Plaine [7]
Carpiquet [8]
Colombelles [9]
Cormelles-le-Royal [10]
Cuverville [11]
Démouville [12]
Épron [13]
Éterville [14]
Fleury-sur-Orne [15]
Giberville [16]
Hermanville-sur-Mer [17]
Hérouville-Saint-Clair [18]
Ifs [19]
Lion-sur-Mer [20]
Louvigny [21]
Mathieu [22]
Mondeville [23]
Périers-sur-le-Dan [24]
Saint-Aubin-d'Arquenay [25]
Saint-Contest [26]
Saint-Germain-la-Blanche-Herbe [27]
Sannerville [28]
Villons-les-Buissons [29]

QR Codes : mode d'emploi

Ci-contre, un « code barre 2 D » qui, par une simple lecture par votre téléphone portable, vous permet de vous connecter directement à une page Web. Il existe plusieurs types de codes. Caen la mer utilise pour l'instant le code « Datamatrix », totalement libre et lisible avec des applications gratuites.
Par exemple, Mobiletag sur Iphone. Vous téléchargez cette application, vous l'ouvrez, l'appareil photo de votre téléphone est alors automatiquement déclenché, il lit le code et, après un signal sonore indiquant la bonne connexion, votre téléphone ouvre automatiquement la page Web visée.
Bonne lecture. ■

UNE BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2013 !

Dans quelques jours, une nouvelle intercommunalité caennaise va naître. Fruit du regroupement de l'actuelle communauté d'agglomération, de trois nouvelles communes et de la Communauté de communes des Rives de l'Odon, c'est désormais un nouvel établissement public à 35 communes qui conservera le nom de « Caen la mer ».
C'est donc en pleine connaissance de leurs responsabilités vis-à-vis des 243 000 habitants de l'agglomération, que les 139 représentants des communes, élus ou réélus par les 35 conseils municipaux, vont former un nouveau Conseil communautaire.
Plus forte, plus ouverte, vigilante et consciente que sa richesse réside d'abord dans le regroupement de différences, Caen la mer sera tournée vers un même objectif à partager et à faire porter par tous les conseillers communautaires : œuvrer sans relâche pour que l'avenir de chacun s'ancre dans la modernité et s'inscrive dans la solidarité et les opportunités pour demain.
Qu'il me soit permis de vous souhaiter, à toutes et à tous, une très bonne année 2013. Qu'elle soit fraternelle, riche de projets et d'espoir.

Philippe Duron
Président de la communauté d'agglomération Caen la mer

Sillage

Journal de la Communauté d'agglomération Caen la mer n°37

8, rue du Colonel Rémy • BP 26182 • 14061 Caen cedex 4 • Tél. : 02 31 39 40 00
Internet : www.caenlamer.fr • **E-mail :** caenlamer@agglo-caen.fr / **Directeur de la publication :** Philippe Duron / **Codirecteur de la publication :** Jacques Lelandais / **Rédacteur en chef :** Gérard Fourquet / **Adjoint au rédacteur en chef :** Marc Thébault / **Rédaction, photos, maquette et mise en page :** aprim-caen.fr / **Photo de une :** 4 Vents / **Impression :** Corlet Roto • N° ISSN 1761-7308 - Dépôt légal à parution. • **Tirage :** 113 000 exemplaires.

UNE NOUVELLE AGGLOMÉRATION AU 1ER JANVIER 2013

NOUVEAU PÉRIMÈTRE - *L'intercommunalité caennaise sera composée, au 1er janvier 2013, de 35 communes. Son périmètre : celui des 29 communes de l'agglomération actuelle et des 3 communes des Rives de l'Odon auxquelles s'ajoutent 2 communes littorales et une commune au sud du périphérique. C'est donc une toute nouvelle communauté d'agglomération qui va naître. Et ce sont de nouveaux conseillers communautaires qui vont la diriger.*

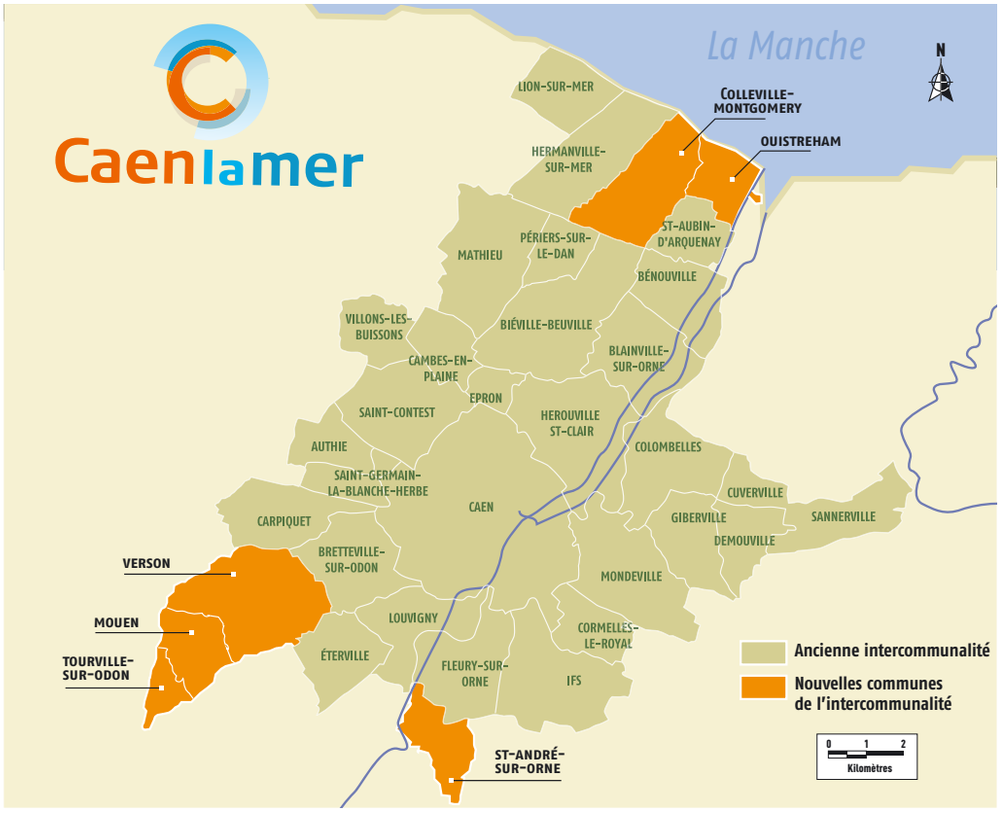

Plus qu'un simple élargissement ou agrandissement, c'est littéralement une nouvelle agglomération qui va être composée à partir du 1er janvier prochain. En application de la loi du 16 décembre 2010 portant réforme des collectivités territoriales, une nouvelle carte de l'intercommunalité, issue du schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI) adopté en décembre 2011, aboutit en effet à un nouveau périmètre pour l'intercommunalité caennaise. Ce périmètre à 35 communes a été défini par un arrêté préfectoral en date du 12 janvier 2012. Le 8 juin, un second arrêté a porté création d'un nouvel établissement public de coopération intercommunale (EPCI) composé de 35 communes regroupant 243 000 habitants.

Cette nouvelle intercommunalité, qui conservera le nom de « Caen la mer » est le fruit de la fusion de l'actuel EPCI (29 communes) de la Communauté de communes des Rives de l'Odon (réunissant les 3 communes de Verson, Mouen et Tourville-sur-Odon) et du rattachement de 3 communes jusqu'alors isolées, Colleville-Montgomery, Ouistreham et Saint-André-sur-Orne.

« Caen la mer est portée par des hommes et des femmes soucieux de l'intérêt général, du respect de la démocratie et du débat politique, de la qualité du service offert à nos concitoyens et ceci, dans un souci permanent de bonne maîtrise des deniers publics. Passer de 29 à 35 communes est une réelle opportunité de développer les services à la population. Depuis la création de l'intercommunalité, en 1990, chaque commune, qu'elle compte 110 000 ou 500 habitants, a su y trouver sa place et donc son intérêt », observe Philippe Duron, président de Caen la mer. L'installation des 139 nouveaux conseillers communautaires (voir encadré ci-contre) est prévue le 11 janvier 2013.

139 CONSEILLERS DE CAEN LA MER

La nouvelle Communauté d'agglomération va prochainement réunir une nouvelle assemblée de 139 conseillers communautaires (119 auparavant), répartis entre les communes comme suit :

Authie : 2 délégués
Bénouville : 2 délégués
Biéville-Beuville : 2 délégués
Blainville-sur-Orne : 2 délégués
Bretteville-sur-Odon : 2 délégués
Caen : 51 délégués
Cambes-en-Plaine : 2 délégués
Carpiquet : 2 délégués
Colleville-Montgomery : 2 délégués
Colombelles : 3 délégués
Cormelles-le-Royal : 3 délégués
Cuverville : 2 délégués
Démouville : 2 délégués
Epron : 2 délégués
Eterville : 2 délégués
Fleury-sur-Orne : 3 délégués
Giberville : 3 délégués
Hermanville-sur-Mer : 2 délégués
Hérouville Saint-Clair : 8 délégués
Ifs : 5 délégués
Lion-sur-Mer : 2 délégués
Louvigny : 2 délégués
Mathieu : 2 délégués
Mondeville : 4 délégués
Mouen : 2 délégués
Ouistreham : 4 délégués
Périers-sur-le-Dan : 2 délégués
Saint-André-sur-Orne : 2 délégués
Saint-Aubin-d'Arquenay : 2 délégués
Saint-Contest : 2 délégués
Saint-Germain-la-Blanche-Herbe : 2 délégués
Sannerville : 2 délégués
Tourville-sur-Odon : 2 délégués
Verson : 3 délégués
Villons-les-Buissons : 2 délégués

QUELLES COMPÉTENCES ?

Les compétences obligatoires actuelles de Caen la mer (développement économique, aménagement de l'espace, habitat, politique de la ville) seront immédiatement reprises par la nouvelle Communauté d'agglomération. Il sera procédé à l'identique pour les compétences obligatoires de la Communauté de communes des Rives de l'Odon (aménagement de l'espace et développement économique).
Les compétences optionnelles (l'assainissement, l'environnement dont la collecte des déchets, la voirie d'intérêt communautaire) seront également reprises par la nouvelle communauté d'agglomération.
En revanche, les compétences facultatives (service départemental d'incendie, littoral, enfance jeunesse,...) ne seront applicables, au 1er janvier 2013, que sur le territoire de la communauté qui les avait prises avant la fusion. Les premiers Conseils communautaires du nouvel EPCI décideront, soit d'étendre ces compétences à tout son périmètre, soit le cas échéant de les rendre aux communes.

UN NOUVEL ACCÈS À L'OUEST

AXES ROUTIERS - *En 2016, un nouvel axe de circulation facilitera l'accès à l'agglomération par l'ouest. En ouvrant son territoire, Caen la mer prépare son avenir.*

Caen la mer s'ouvre à l'ouest. Un nouvel axe routier et un échangeur (appelé aussi « diffuseur ») seront dessinés d'ici quelques années, au plus tôt en 2017, entre les échangeurs du Bessin (RN13) et la Porte de Bretagne (A84). L'aménagement du diffuseur et du boulevard des Pépinières desservira alors les communes de Bretteville-sur-Odon, de Carpiquet et les quartiers de Beaulieu et de Venoix à Caen. Il permettra aussi de réduire la saturation des entrées ouest et nord-ouest de l'agglomération aux heures de pointe. Cette transversale permettra surtout d'accéder plus facilement aux infrastructures situées dans cette partie de l'agglomération : l'aéroport, la zone d'activités de la Grande Plaine, la future zone d'habitat de la Maslière et la zone d'activités issue de la réhabilitation du Quartier Koenig. Il est prévu de créer un accès au terminus de la future 2ème ligne de transport en commun en site propre, envisagée par Viacités pour 2018.

Les aménagements du diffuseur prévoient la construction de quatre bretelles, de deux carrefours giratoires reliés. Sur ce dossier, l'État est maître d'ouvrage(1). Sur une enveloppe totale de 10 millions d'euros, Caen la mer s'engage comme cofinanceur à hauteur de 2,5 millions d'euros, l'État versera 5 millions d'euros et le Conseil général 2,5 millions d'euros.

La maîtrise d'ouvrage du boulevard proprement dit, d'une longueur de 1,8 km, sera assurée par Caen la mer. Il passera sous la voie ferrée Cherbourg/Caen et se raccordera sur le rond-point, proche du collège, situé Boulevard Pompidou à Caen. Quand elle sera en service, cette artère participera au développement de Caen la mer, comme celle réalisée en 1997, qui a ouvert la trame urbaine de l'agglomération vers le sud-ouest, via Louvigny.

(1) Ce projet est inscrit au programme de modernisation des itinéraires du réseau routier national (PDMI) 2009-2014.

L'ouest de l'agglomération sera désenclavé grâce au diffuseur et au boulevard des Pépinières.

À CAEN, FAITES
LE NOUVEAU GESTE :
PAYEZ AVEC
VOTRE MOBILE !
Paiement accepté
Aujourd'hui, pour régler ses achats ou un restaurant, c'est simple : il suffit de poser son mobile Cityzi sur un terminal de paiement et hop, c'est payé ! Découvrez le nouveau geste qui va vous simplifier la vie !
cityzi
www.cityzi.fr
Pour profiter de Cityzi, rendez-vous chez votre opérateur mobile
Bouygues
orange
SFR

LES PIAF ONT FAIT LEUR NID DANS LES QUARTIERS

INSERTION - *Depuis 20 ans, dans les quartiers de Caen, les « PIAF » accompagnent les habitants vers l'insertion sociale ou professionnelle. Dans les 5 antennes initiées par la CAF Calvados, en partenariat avec le GRETA[1], un formateur travaille au plus près du public.*

Dans les quartiers, on les appelle les « Piaf ». A Caen, ils ont 20 ans et un solide bilan, avec environ 400 personnes suivies chaque année, dont 90% sans emploi. Au Chemin Vert, à la Grâce de Dieu, à la Pierre Heuzé, à la Guérinière et à la Folie-Couvrechef, ces « Points d'Insertion par l'Accueil et la Formation » ont fait leur nid dans les Centres socio-culturels de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF). Cette dernière, à l'origine du projet, a une bonne connaissance de la précarité dans les quartiers, et peut orienter au bon moment vers un accompagnement approprié. Elle peut s'appuyer sur les PIAF pour recréer les conditions d'une insertion sociale et professionnelle.

« Un terrain propice »

Les PIAF de Caen accueillent et accompagnent toute l'année, à travers une équipe de 6 formateurs du GRETA. *« La formation est un levier essentiel de cette insertion, mais ce n'est pas le seul »*, souligne Frédérique Lerouvillois, formatrice au PIAF de la Guérinière. Si les séances de remise à niveau (français, maths) ou de préparation à une entrée en formation font souvent partie du programme, *« on travaille aussi beaucoup sur l'élaboration d'un parcours personnalisé et sur des activités collectives, pour créer une dynamique de projet »*.

Les PIAF collaborent ainsi toute l'année avec des partenaires comme les bibliothèques de Caen la mer ou le Musée des Beaux Arts (ateliers lectures, arts plastiques), pour des moments collectifs où se retrouvent les 5 PIAF et leurs publics. *« La précarité conduit rapidement à l'isolement. Avec cette pédagogie active, on recrée du lien, de la mobilité et un terrain propice aux savoirs de base »*, complète Thierry Saint-Raymond, responsable du Centre socio-culturel CAF de la Guérinière. Au-delà, l'interaction permanente entre PIAF et CAF assure une meilleure efficacité de l'intervention auprès des familles en difficulté. *« Les PIAF ont vraiment trouvé leur place dans le paysage. Le travail surmesure qu'ils proposent complète parfaitement l'intervention des équipes de la CAF. »*

© Musée des Beaux Arts

Les PIAF organisent toute l'année des activités collectives avec les bibliothèques de Caen la mer ou le Musée des Beaux Arts.

CONTACT : Tél. 02 31 43 67 47
greta.couvrechef@ac-caen.fr

[1] *Un Greta (Groupement d'établissements publics d'enseignement) est une structure de l'Education nationale qui organise des formations continues pour adultes.*

UN RÉSEAU LABELLISÉ POUR L'ORIENTATION

La MIFE, structure soutenue par Caen la mer, désormais labellisée « SPO » au sein de son réseau.

EMPLOI - FORMATION - *La Maison de l'Information sur la Formation et l'Emploi (MIFE) et la Mission Locale sont membres d'un groupement de structures aujourd'hui labellisées « Service Public de l'Orientation » (SPO).*

C'est tout un groupement d'acteurs, spécialisés dans le conseil et l'orientation, qui a obtenu de l'Etat, en août dernier, le label SPO (Service Public de l'Orientation). On trouve dans ce réseau la MIFE du Calvados, la Mission locale de Caen la mer, mais aussi 3 CIO (Centre d'Information et d'Orientation), 7 agences de Pôle Emploi et 6 structures du Réseau Information Jeunesse.

A travers ce label SPO, chacune des structures membres partage la même priorité : *« accueillir tout public et assurer le premier niveau d'information - conseil, puis l'adresser si nécessaire au partenaire le plus à même de répondre à son besoin dans le cadre d'un conseil personnalisé »*, résume Odile Patry, directrice de la MIFE, à Hérouville-Saint-Clair. Toute une chaîne de compétences pour mieux traiter les demandes et éviter au public de se perdre dans l'entrelacs des structures. *« Ce label SPO marque la bonne complémentarité de ces différents acteurs auprès de différents publics : jeunes ou adultes, scolaires ou personnes engagées dans la vie professionnelle. Il valorise notre capacité commune à conseiller et accompagner les personnes tout au long de la vie. »*

Caen la mer à la table de l'Axe Seine

Lors du 3ème colloque de l'axe Seine, le 22 novembre dernier à Paris, Caen la mer a lancé l'invitation pour l'automne 2013.

Aménagement des infrastructures de fret autour des ports, mobilisation des acteurs industriels, préparation d'un contrat de territoire avec l'Etat, préparation d'une gouvernance territoriale pour organiser coopérations et portages des projets de développement étaient à l'ordre du jour.

Le projet de modernisation de la liaison ferroviaire Paris-Normandie a suscité beaucoup d'attention. Frédéric Cuvillier, ministre des transports, a donné le ton en ouverture du colloque : « *La LNPN est une nécessité* [1]. » Pour Philippe Duron, « *c'est aux acteurs de l'Axe Seine de se mobiliser pour défendre et porter la nécessité du projet LNPN au plus haut niveau* ». Le Président de Caen la mer a insisté pour que les collectivités relancent rapidement un comité de pilotage du projet LNPN. Cette demande est inscrite dans la résolution finale, co-signée notamment par Bertrand Delanoë, maire de Paris, Frederic Sanchez, President de la CREA (Communauté d'agglomération de Rouen), Edouard Philippe, maire et Président de la Communauté d'agglomération du Havre. Résultat d'une très forte mobilisation engagée en 2009 à Caen, la capitale régionale de Basse-Normandie est désormais partie prenante à part entière des réflexions. Philippe Duron a pris date et invité les acteurs de l'axe Seine à se retrouver à Caen fin 2013 pour une quatrième rencontre sur les enjeux de la recherche.

[1] Ligne nouvelle Paris Normandie (LNPN)

LE CHANTIER DU CAP HORN EN BONNE VOIE

Les travaux de construction du futur Cap Horn, foyer d'accueil de nuit pour hommes majeurs sans abri, ont commencé. Le coût de ce chantier est de 2,8 millions d'euros TTC (dont 1,3 M€ de subventions). Situé à quelques pas du bâtiment actuel, en contrebas de la Demi-Lune, il sera livré au deuxième trimestre 2013. L'immeuble, dessiné par le cabinet d'architectes Florence et François Jacquemard, est classé bâtiment basse consommation (BBC). Ce projet répond aux besoins des publics particulièrement en difficulté, qui étaient jusque là logés dans un bâtiment vétuste. Parfaitement intégré dans son quartier et la vie des habitants, il se démarquera des autres équipements d'urgence par son esthétisme et ses fonctionnalités. La SEM « Société Caennaise de Développement Immobilier » est le maître d'ouvrage du projet pour le compte de Caen la mer, qui en sera le locataire et qui portera le fonctionnement sur le long terme.

Solidarité par le logement : Caen la mer s'engage

La solidarité par le logement est l'un des axes de la politique de l'habitat de Caen la mer qui vient en aide financièrement à trois associations engagées sur le terrain du logement à vocation sociale. La Communauté d'agglomération a ainsi versé 81 000 € au **Comité local pour le logement autonome des jeunes (CLLAJ)** pour l'aider dans ses missions : l'accueil, l'information, l'orientation des jeunes (18-30 ans) à la recherche d'un logement et la gestion de logements sous-loués à des jeunes. L'agglomération subventionne également l'**association immobilière sociale du Calvados (AISCAL)** à hauteur de 20 000 €. Cette agence immobilière à vocation sociale (AIVS) gère des logements du parc privé, confiés par des propriétaires, afin de les louer à des familles éprouvant des difficultés à trouver un logement sur le marché locatif classique. Caen la mer a, par ailleurs, versé 4 000 € à l'association **Les Clés des Pays Normands** qui assure des missions similaires de gestion de logements du parc privé loués à des familles en difficulté. Grâce à un accompagnement et un suivi, les deux associations facilitent l'accès et le maintien des familles défavorisées dans le logement, tout en apportant aux propriétaires des garanties locatives.

CÔTÉ PRATIQUE

Le premier Conseil

Le premier Conseil de la nouvelle Communauté d'agglomération se tiendra le 11 janvier 2013. Toutes les précisions sur www.caenlamer.fr

Le chiffre de l'agglo

1 000 000 €

Votée au Conseil du 5 octobre 2012, c'est le montant de l'aide de Caen la mer aux travaux d'agrandissement de l'Ecole de Management de Normandie (500 000 € de fonds de concours et 500 000 € en avance remboursable). Le chantier devrait démarrer en 2014.

Déchets : le numéro vert (appel gratuit)

N° Vert 0 800 00 14 29

PARCS D'ACTIVITÉS : OBJECTIFS 2020

ENTREPRISES - *Caen la mer lance un vaste programme de requalification de ses zones d'activités économiques. Baptisé « Parcs d'activités 2020 », il vise à soutenir le développement des entreprises et l'attractivité du territoire.*

L'agglomération ne compte pas moins de 1 800 hectares d'espaces économiques. Depuis le transfert de cette compétence par les communes au début des années 2000, Caen la mer en gère 1 200, soit 28 zones d'activités et quelque 1 500 entreprises. Les parcs d'activités sont très hétérogènes… Pas toujours facile pour les entreprises désireuses de s'installer sur le territoire de se repérer.

Pour apporter plus de cohérence et accroître le développement d'activités et la création d'emplois, Caen la mer vient de lancer un vaste programme de requalification de ces zones. Celui-ci a été présenté aux acteurs économiques (institutionnels, entreprises, etc.) en octobre 2012. *« Le résultat de trois ans d'études, qui ont commencé par un vaste diagnostic »*, prévient Daniel Françoise, vice-président de Caen la mer en charge du développement économique. En plus de constituer une véritable photographie du patrimoine économique de l'agglomération, celui-ci a dégagé les grands enjeux de cette démarche de requalification. *« Il faut notamment rendre l'offre foncière, immobilière et de services plus lisible pour les entreprises, accompagner leurs attentes sur la compétitivité et l'attractivité, et développer pour cela de nouveaux outils »*, constate Daniel Françoise.

Un programme d'actions a ainsi fixé des objectifs à l'horizon 2020. Les zones économiques de l'agglomération pourraient être réorganisées en 8 grands pôles, en fonction de leur localisation et de leur nature : pôle technopolitain au nord (lire p.10), B to B (Business to Business) à l'est, Industrie et logistique à Mondeville par exemple. En plus de la réfection des parcs d'activités, d'une démarche pour identifier le foncier économique disponible et de la mise en place d'une charte environnementale, un portail Web sera développé pour faciliter la recherche de locaux par les entreprises, et un mini-guide économique vient d'être édité à leur attention (lire ci-dessous). De quoi faire de Caen la mer un territoire encore plus attractif et accueillant pour les entreprises !

LE GUIDE ECONOMIQUE

L'Agglomération vient de sortir un mini-guide économique à destination des entreprises. Au format smartphone, la brochure contient toutes les informations pratiques sur les interlocuteurs à connaître, les infrastructures de Caen la mer, les zones d'activités, l'immobilier d'entreprises. Il est distribué dans les structures économiques de l'agglomération.

1ER FORUM BAS-NORMAND DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION CONTINUE

La Région Basse-Normandie, la communauté d'agglomération Caen la mer, Pôle Emploi et Ouest France organisent en 2013 le 1er forum régional de l'emploi et de la formation continue. Il aura lieu le ***14 février 2013, de 9h à 18h, au parc des expositions à CAEN****.*

Les entreprises accueillies représenteront le tissu économique local et leurs branches professionnelles. Elles pourront ainsi présenter les offres d'emplois des ***entreprises de moins de 10 salariés (TPE)****. De plus, un* ***pôle Conseil****, animé par la MEFAC (Maison de l'emploi et la formation de l'agglomération caennaise) rassemblera les structures locales du soutien à l'emploi et de la formation continue qui renseigneront les visiteurs du forum.*

Les offres d'emploi sont collectées à partir de maintenant jusqu'à la mi-janvier 2013 à partir du site ***www.exploremploi.fr***

SOUTIEN À UNE ÉCONOMIE D'UTILITÉ SOCIALE

RÉCOMPENSES - *Huit projets issus de l'économie sociale et solidaire ont reçu entre 10 000 € et 5 000 € de Caen la mer dans le cadre de l'appel à projets « Cap sur l'ESS » lancé au printemps 2012. Témoignages de deux associations sélectionnées : Vélisol' et Lien.*

Le 26 novembre 2012, Philippe Duron, président de l'agglomération a remis les prix aux lauréats, en présence de Florence Mas, directrice de la Caisse des dépôts. Les trophées ont été réalisés par l'association L'A avec des matériaux recyclés.

De juin à septembre 2012, 23 structures, tous secteurs d'activité confondus, œuvrant sur l'agglomération et répondant aux valeurs de l'économie sociale et solidaire (ESS), ont répondu à l'appel à projets de Caen la mer. L'agglomération avait décidé de consacrer un budget global de 50 000 € à cet appel, auquel se sont ajoutés 10 000 € de la Caisse des Dépôts et Consignations. Ainsi, huit lauréats ont reçu entre 10 000 € et 5 000 €. « *Notre objectif était de soutenir des projets présentant un plan de financement relativement équilibré et solide* », explique Annie Berger, conseillère communautaire et membre du jury.

> VÉLISOL' AIDE À LA RÉPARATION DE VÉLOS

L'association Vélisol' s'est faite particulièrement remarquer. « *Nous avons été séduits par ce dossier très clair* », poursuit l'élue. Installé sur la presqu'île de Caen, Vélisol' propose un concept assez simple : l'aide à la réparation de vélos. Dans leurs locaux, converge toute une horde de cyclistes : des amateurs en mal de conseils avisés pour changer un pneu, aux globe-trotters construisant de véritables bolides à pédales. « *Le vélo est un prétexte pour favoriser les échanges* », explique Arnaud Cottebrune, président de l'association. Ajoutant une corde à son arc, Vélisol' s'est penchée sur un nouveau projet qui a retenu l'attention de Caen la mer : le recyclage de vélos hors d'usage. « *L'objectif est d'en faire bénéficier des publics à faibles revenus ayant des problèmes de mobilité par le biais d'organismes tels que le Crous, la Mission locale ou le CCAS* ». Une activité qui permettra, par ailleurs, de pérenniser le poste de l'un des trois salariés.

Les huit lauréats «ESS» récompensés :

- Vélisol' : 10 000 €
- Normandie Equitable : 10 000 €
- Bio 14 : 10 000 €
- Solicoo : 10 000 €
- Lien : 5 000 €
- Act'Terre solidaire : 5 000 €
- Prodicoop : 5 000 €
- R'bag : 5 000 €

> LIEN, COHABITATION INTERGÉNÉRATIONNELLE

Le maintien d'un emploi est également l'objet du projet de Lien, association lauréate, spécialisée dans la cohabitation entre personnes âgées et jeunes. « *L'agglomération a souhaité soutenir cette activité, pour son aspect intergénérationnel* », poursuit Annie Berger. Créé en 2007 par des professionnels de centres de formation, elle répond aux besoins des jeunes en matière de logement. Ces derniers sont logés par des retraités en contrepartie d'un loyer modeste et de services rendus. « *Nous voulons refaire notre site Internet. Actuellement, nous n'avons qu'un blog, mais cela ne valorise pas réellement la crédibilité de l'association* », explique Caroline Leblanc, la salariée. Un projet orienté sur la communication qui vise à mieux faire connaître ce type de logement et à accroître le nombre de cohabitations.

Nouvelle usine Hamelin à Démouville

Le groupe Hamelin a construit une nouvelle usine sur Caen la mer, à Démouville. 13 000 m² dédiés aux articles Elba de classement en carton pour le marché européen. Créé à Caen en 1864, le groupe emploie 3 500 personnes dans le monde dont 600 en Normandie et a ajouté 70 salariés à ses effectifs suite à cette création.

La rentrée de Sciences-Po

C'est fait ! Le lundi 17 septembre 2012, les premiers élèves de la nouvelle antenne caennaise de l'Institut d'études politiques (IEP) de Rennes (encore appelé « Sciences-Po ») ont fait leur rentrée scolaire normande. Spécialisée dans les industries et les énergies renouvelables, l'antenne accueille vingt étudiants en 2e année, après une première année commune effectuée à Rennes. Les locaux de l'école sont situés, de façon provisoire, dans les locaux de Caen la mer place de la République (Caen). Voilà qui renforce l'offre en enseignement supérieur sur l'agglomération.

TOUTE LA SCIENCE SUR UN PLATEAU

ÉQUIPEMENTS - *Caen la mer veut faire du « Plateau Nord », qui regroupe des équipes et des structures scientifiques de pointe, un pôle d'excellence.*

Caen la mer mène actuellement une réflexion stratégique sur son Plateau Nord. Entre le boulevard périphérique et la commune d'Epron, au nord de l'agglomération, ce périmètre de 400 hectares repérable de loin grâce à l'imposant bâtiment du CHU, concentre des compétences et des équipements uniques en leur genre, qu'il s'agisse de médecine, de physique ou encore de compétences très particulières dans le domaine des matériaux. Pôle de formation (avec les campus 2, 4 et 5 de l'Université, l'école d'ingénieurs ENSICAEN, ou encore l'Ecole de Management de Normandie), il accueille aussi bien des laboratoires et des équipes de recherche de renommée internationale (GANIL, Cycéron, CIMAP, etc.) que des entreprises de pointe (Presto Engineering, Quertech, Schering-Plough). Il n'existe que deux endroits de ce genre en France, à Caen et à Grenoble. Le Plateau Nord rassemble la matière grise de l'agglomération en un lieu unique.

TROIS PROJETS D'EXCELLENCE LABELLISÉS

La preuve en a été apportée récemment avec les Investissements d'avenir, le programme gouvernemental de soutien aux laboratoires et aux équipements d'excellence français. Trois des projets retenus se situent justement sur le Plateau Nord. Parmi eux, le Labex (« Laboratoire d'excellence ») EMC3, qui vise à développer la recherche sur les matériaux pour l'énergie et la combustion propre. *« Un projet que Caen la mer soutient déjà, en participant au financement d'une salle blanche sur le Campus 2 à hauteur de 382 000 €, sur un budget total de plus de 1,2 million d'euros »*, rappelle l'agglomération.

Parallèlement, les projets S3 au GANIL, et REC-HADRON ont été retenus au titre des Equipex (« Equipements d'excellence »). Ce dernier est destiné à préparer la mise en place des expériences qui seront menées au sein d'Archade, le Centre Européen de Recherche en Hadronthérapie, qui devrait ouvrir ses portes en 2015. Il proposera des traitements contre le cancer par protonthérapie et initiera la recherche sur une nouvelle thérapie à base d'ions carbone, baptisée hadronthérapie. Archade sera la clé de voûte du projet d'agglomération sur le Plateau Nord. Il s'agira en effet d'un des seuls centres en France à proposer des faisceaux d'ions carbone pour la recherche sur le traitement des cancers.

Pour Caen la mer, le Plateau Nord doit donc être renforcé comme un pôle d'excellence scientifique, universitaire et d'entreprises, spécialisé dans la recherche et le biomédical. Deux commissions relatives à son aménagement et à la stratégie de développement à adopter viennent de voir le jour pour mener la réflexion de manière partenariale.

Le coworking s'installe à Caen la mer

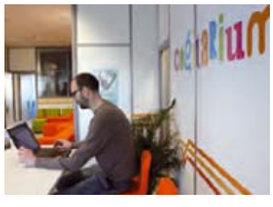

Coworking ? Quésako ? Le Forum digital, ouvert en mars 2012 sur le Campus EffiScience de Colombelles, propose un espace de coworking qui s'adresse « aux free-lance, indépendants, entrepreneurs : tous ceux qui travaillent chez eux au quotidien et cherchent un cadre convivial qui se rapproche de celui de l'entreprise ! », *définit Ludivine Bigot, la responsable des lieux, gérés par Synergia et financés par Caen la mer. Courant aux Etats-Unis ou dans le Nord de l'Europe, le « coworking » se développe en France. L'hexagone compte environ 60 espaces de coworking. Celui du Forum Digital est le premier sur l'agglomération pour les travailleurs nomades et il est multisectoriel !*

Intégrateur et designer web indépendant, Cédric Neveu le fréquente régulièrement, « au moins une fois par semaine ». « Chez moi, j'ai l'impression de ne jamais m'arrêter ou au contraire, d'être tout le temps interrompu !, *explique-t-il.* Ici, je trouve un cadre de travail, je peux recevoir mes clients, et rencontrer d'autres indépendants. On se dépanne, voire plus : j'ai travaillé avec une graphiste sur certains projets et de nouvelles collaborations sont déjà prévues. »

PLUS D'INFOS : www.forum-digital.fr et sur les réseaux sociaux !

Caen la mer soutient le futur centre de sciences de la Presqu'île

La communauté d'agglomération Caen la mer soutient la réalisation de INMEDIATS - MRI, prévue à Caen pour 2014. Le projet est porté par Relais d'Sciences, le centre de culture scientifique et technique de Basse-Normandie, situé à Caen, qui s'est associé à cinq autres centres de sciences régionaux pour constituer un consortium baptisé INMEDIATS(1) et déposer, ensemble, un dossier au titre des investissements d'avenir.

Les partenaires ont reçu une subvention totale de 15 millions d'euros pour la réalisation de différents projets dont la construction d'un centre de culture et de médiation scientifique nouvelle génération.

Associés sur ce dossier, Caen la mer le soutient à hauteur de 1,05 million d'euros, comme la Région Basse-Normandie et le département du Calvados.

(1) Le consortium INMEDIATS est composé des centres Cap Science (Bordeaux Aquitaine), l'espace des sciences (Rennes Bretagne), la Casemate (Grenoble agglomération), Relais d'Sciences (Basse-Normandie), Science Animation (Toulouse Midi-Pyrénées) et Universcience (Paris Ile-de-France).

DOSSIER

CAEN LA MER, LE PROJET EN MARCHE POUR 2020

Depuis 2009, Sillage fait le point régulièrement sur l'état d'avancement du projet d'agglomération [1] de Caen la mer et sur toutes les opérations qui le composent. Beaucoup sont désormais lancées, certaines sont déjà terminées. Présentation dans le détail.

PRIORITÉ 1
Compétitivité, rayonnement et prospérité

Objectif stratégique n°1
Une agglomération « capitale de l'innovation » qui attire les fonctions métropolitaines supérieures

Objectif stratégique n°2
Attirer, soutenir et fidéliser entreprises et emplois

Objectif stratégique n°3
Le tourisme : un secteur économique à investir

PRIORITÉ 2
Logement et solidarité

Objectif stratégique n°4
L'habitat : relancer et densifier

Objectif stratégique n°5
Caen la mer : une agglomération solidaire

PRIORITÉ 3
Mobilité, accessibilité et transports publics

Objectif stratégique n°6
Des modes de déplacements cohérents et doux

Objectif stratégique n°7
Une agglomération mieux équilibrée, donc plus ouverte et plus attractive

PRIORITÉ 4
Culture et sports

Objectif stratégique n°8
Elargir et diversifier l'offre sportive

Objectif stratégique n°9
La culture pensée à l'échelle de l'agglomération

PRIORITÉ 5
Le développement durable au cœur de chaque action

Objectif stratégique n°10
L'agenda 21 : des engagements coordonnés et mobilisateurs

Objectif stratégique n°11
Garantir une approche globale de l'éco-responsabilité

Objectif stratégique n°12
Développer la solidarité et la citoyenneté intercommunales

A noter : *les budgets annoncés sont « bruts », uniquement prévisionnels, et ils comprennent les subventions possibles.*

Construire ensemble

Le Conseil communautaire, mis en place en avril 2008, œuvre autant pour mener les réflexions collectives nécessaires au choix d'actions pertinentes que pour lancer la réalisation effective et concrète de projets.
Avec le projet d'agglomération, chacun peut avoir une vision globale des multiples chantiers et services, grands et plus modestes, qui sont pour beaucoup d'entre eux entrés en phase opérationnelle. Certains sont d'ores et déjà terminés. Pour la troisième fois, et avant la naissance de la nouvelle intercommunalité caennaise début 2013, votre magazine fait le point sur l'état d'avancement des actions conçues et réalisées par vos conseillers communautaires et les agents de Caen la mer.

[1] *version adoptée au Conseil communautaire du 1er octobre 2010 après examen par le Conseil de développement.*

Horizon 2020 : dessiner une agglo

Priorité 1
Compétitivité, rayonnement et prospérité

1a **Implantation d'un Datacenter :** centrale de stockage numérique mutualisée à destination de la filière locale des technologies de l'information et de la communication.
7 500 000 € (localisation indiquée sous réserve)
A l'étude

1b **Implantation d'un ENE :** le « Forum digital », espace numérique dédié aux entreprises de l'innovation et au coworking. Ouverture en 2012.
970 000 €
Réalisé

2 **SPIRAL II :** participation à un nouvel équipement de recherche.
5 600 000 €
En cours

3 **CYCERON :** extension du centre de recherche, participation à l'immobilier.
1 000 000 €
Réalisé

4 **Pôle de Formation Santé (UFR Médecine) :** participation à la restructuration.
2 000 000 €
En cours

5 **Extension ENSICAEN (phase 2) :** poursuite de l'agrandissement de l'école d'ingénieurs (ouverture septembre 2015).
18 500 000 €
• Caen la mer : 5 313 640 €
• Participations des partenaires (État, Région, Union Européenne) : 13 186 360 €
En cours

6 **Plateau nord :** renforcement du parc scientifique, universitaire et d'entreprises.
A l'étude

7 **Cluster « écoénergie et écoconstruction » :** études pour la reconversion du site du Quartier Koenig par un cluster (filière complète recherche/formation/production) lié à l'écoénergie et à l'écoconstruction.
A l'étude

8 **Zone commerciale de Fleury-sur-Orne :** développement d'un grand espace commercial autour du projet IKEA (ouvert depuis le 2/11/2011).
(soit 150 000 000 d'euros d'investissement privé)
Réalisé

9 **Réalisation de pépinières et hôtels d'entreprises :** Plug'nWork et Innovaparc (Colombelles) ; Norlanda 1, 2, 3 (Caen)
20 500 000 €
Réalisé

10 **Côte de Nacre :** Future pépinière Côte de Nacre (Caen)
1 000 000 €
En cours

11 **Campus technologique :** réalisation d'une nouvelle zone d'activités économiques.
En cours

12 **Clos de la Hogue :** réalisation d'une nouvelle zone d'activités économiques.
En cours

13 **Lazarro III :** études pour l'agrandissement de la zone d'activités économiques.
A l'étude

14 **Martray 2 :** études pour l'agrandissement de la zone d'activités économiques.
A l'étude

Priorité 2
Logement et solidarité

15 **Accueil gens du voyage :** création d'un nouveau terrain à Fleury-sur-Orne/Ifs.
A l'étude

16 **Accueil gens du voyage :** création d'un nouveau terrain à Bretteville-sur-Odon/Carpiquet.
1 500 000 €
Réalisé

17 **Accueil gens du voyage :** création d'un terrain de grands rassemblements à Hérouville-Saint-Clair.
350 000 €
Réalisé

18 **Terrain Poincaré :**
* relogement des familles sédentarisées.
En cours
* réalisation d'un projet d'habitat adapté.
1 300 000 €
En cours

19 **Cap Horn :** reconstruction du centre d'hébergement d'urgence.
2 800 000 €
En cours

20 **Ifs plaine nord-est :** zone communautaire d'habitat, 2 hectares.
8 610 000 €
En cours

21 **Jean Jaurès :** zone communautaire d'habitat, 18 hectares, environ 800 logements. Livraison des premiers logements depuis 2012.
16 000 000 €
En cours

22 **La Maslière :** zone communautaire d'habitat, 37 hectares (dont 9 premiers hectares à l'étude).
7 040 000 €
A l'étude

23 **Les Hauts de l'Orne :** zone communautaire d'habitat, 90 hectares, environ 1 800 logements.
70 000 000 €
En cours

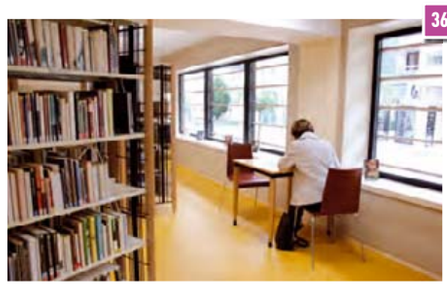

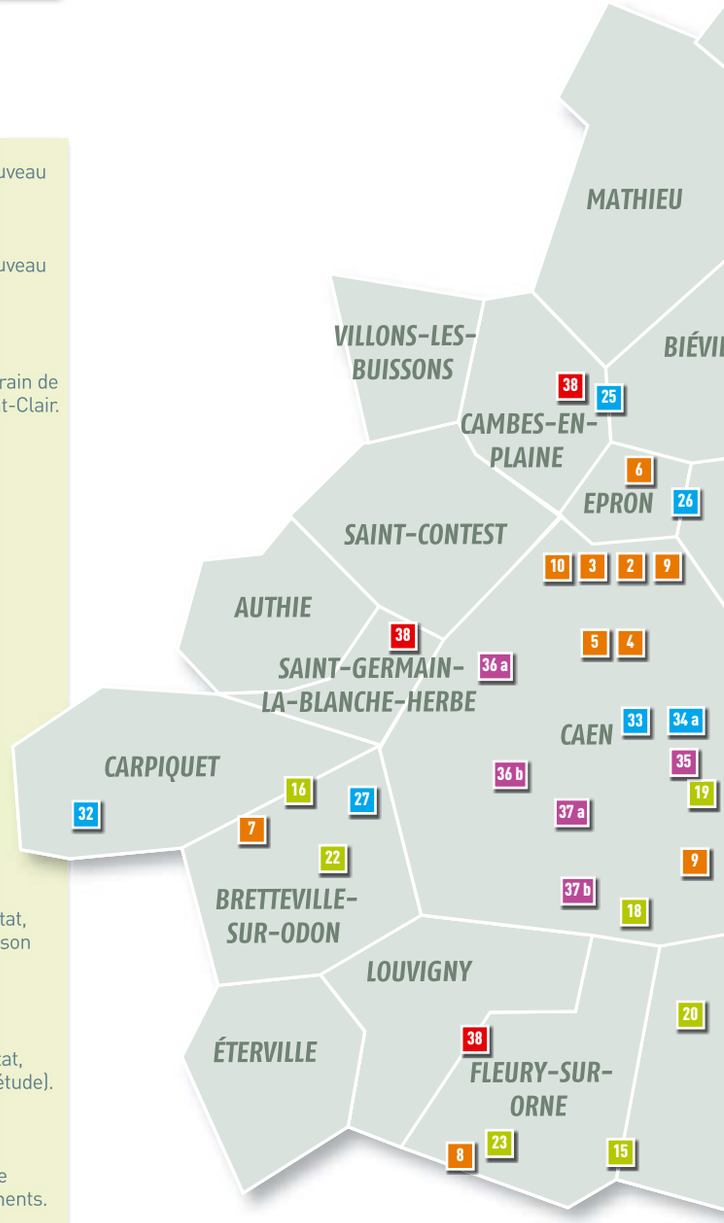

mération équilibrée et ambitieuse

37 a

24

35

Priorité3
Mobilité, accessibilité et transports publics

24 **Boulevard de l'Espérance :**
2 900 000 €
Réalisé

25 **Prolongement boulevard Weygand :**
35 000 000 €
A l'étude

26 **Boulevard Urbain Nord (tronçon Est) :**
30 000 000 €
A l'étude

27 **Boulevard des Pépinières et échangeur :**
20 000 000 €
A l'étude

28 **Boulevard industriel**
33 000 000 €
A l'étude

29 **Périphérique Nord :** participation à la mise en sécurité.
5 720 000 €
(Soit 22,5 % du budget global de 23,26 millions d'euros, le solde pris en charge par l'Etat, la Région et le Département)
En cours

30 **Liaison Demi-Lune/Porte d'Angleterre :** étude pour la réalisation de la liaison via la presqu'île de Caen.
300 000 €
A l'étude

31 **Digues et épis :** travaux et entretien.
1 000 000 €
A l'étude

32 **Maintien des fonctionnalités actuelles de l'aéroport :**
* resurfaçage de la piste et mise aux normes.
6 700 000 €
Réalisé
* étude de développement.
A l'étude

33 **Gare SNCF 1 :** participation aux études et aux travaux pour l'accessibilité « PMR » (personnes à mobilité réduite) de la gare de Caen.
780 000 €
En cours

34a **Gare SNCF 2 :** participation à l'expérimentation (sur 3 ans) d'une liaison TGV Caen/Roissy/Dijon.
700 000 € par an
Interrompu par la SNCF

34b **Voie pédocyclable :** réalisation d'une voie pédocyclable de 4,3 km entre Colombelles, Giberville et Mondeville, par l'ancienne voie de chemin de fer minier.
1 145 000 €
Réalisé

Priorité4
Culture et sports

35 **BMVR :** réalisation d'une Bibliothèque Multimédia à Vocation Régionale (BMVR) sur la presqu'île de Caen (ouverture 2e semestre 2016).
60 760 000 €
• *Caen la mer : 27 300 000 €*
• *Participations des partenaires (État, Région, Département) : 33 460 000 €*
En cours

36a **Bibliothèque Folie-Couvrechef :** travaux et déménagement.
1 080 000 €
Réalisé

36b **Conservatoire :**
* création d'un Centre de ressources régional Handicap Musique-Danse-Théâtre.
Réalisé
* création d'une classe d'art dramatique.
Réalisé

37a **Stade nautique :**
* travaux de mise en sécurité, d'accessibilité et de confort.
2 100 000 €
Réalisé
* reconstruction sur site. Travaux phasés pour maintenir des bassins ouverts (fin des travaux en juin 2015).
22 900 000 € HT
• *Caen la mer : 12 800 000 € HT*
• *Participations des partenaires (État, Région, Département) : 10 100 000 € HT*
En cours

37b **Cinémas d'art et essai :**
Café des Images : *1 200 000 €*
* passage au numérique et rénovation Cafétaria.
Réalisé
* accessibilité et remise aux normes énergétiques.
En cours
Lux : Participation aux travaux de rénovation : *80 000 €*
Réalisé

37c **Poste de secours :** Construction d'un nouveau poste de secours à Lion/Mer.
A l'étude

Priorité5
Le développement durable au cœur de chaque action

38 **Aménagement des parcs péri urbains (PPU)**
4 000 000 €
1 - PPU Cambes
2 - PPU Orne-Odon
3 - PPU Vallée du Dan
A l'étude
4 - PPU Abbaye d'Ardenne
En cours

39 **Géomines :** nouveau réseau de collecte des eaux usées (9 km).
8 700 000 €
Réalisé

D'AUTRES PROJETS SUR TOUTE L'AGGLOMÉRATION :

Priorité1

• Aides à l'implantation d'entreprises : 19 000 000 € sur 6 ans.
En cours

• Restructuration des zones d'activités économiques existantes : 40 000 000 € sur 10 ans.
A l'étude

• Réalisation de nouvelles zones d'activités économiques : 37 000 000 €.
En cours

• Maison des syndicats : réalisation d'une nouvelle structure.
A l'étude

• CIDEME sud : études pour la réalisation d'une nouvelle structure au sud de l'agglomération.
A l'étude

• Economie du livre : études pour la création d'un cluster (filière complète recherche/formation/production) autour de l'économie du livre.
A l'étude

• Aires camping-cars : études pour la réalisation de 3 aires d'accueil.
A l'étude

• Innovation digitale : développement des services mobiles « sans contact ».
A l'étude

Priorité3

• Parcs relais : études pour la réalisation d'un schéma des parcs relais.
100 000 €
En cours

• Réseau cyclable communautaire : mise en œuvre directe et participation aux projets communaux.
6 200 000 €
En cours

• Transports en commun (Viacités) : études pour la création d'une 2ème ligne « TSCP » (transports en commun en site propre).
En cours

• Transports en commun (Viacités) : mise en œuvre du nouveau réseau (septembre 2009).
› Augmentation de 1,3 M€ par an de la participation de Caen la mer à Viacités (total pour 2010 : 10,5 M€).
Réalisé

• Plan de déplacements : participation aux plans de déplacements des entreprises.
En cours

• LNPN : mobilisation pour défendre les intérêts de l'agglomération dans le projet de Ligne Nouvelle Paris-Normandie.
En cours

Priorité4

• Réseau de lecture publique : mise en œuvre et animations d'un réseau de bibliothèques de proximité.
› Adhésion de Hermanville-sur-Mer, Colombelles, Mathieu.
Réalisé
› Adhésion de Blainville-sur-Orne, Giberville, Fleury-sur-Orne.
En cours
› Versement de fonds de concours pour aide à la création, extension ou rénovation d'une bibliothèque :
- Hermanville-sur-Mer, Colombelles, Mathieu, Blainville-sur-Orne : 272 000€
Réalisé
- Mondeville
En cours
- Epron
A l'étude

• Complexe nautique sud : étude pour la création d'un nouvel équipement sportif.
A l'étude

Priorité5

• Nouvelle déchèterie : étude et travaux pour compléter le réseau communautaire.
A l'étude

• Collecte des textiles usagés : création d'un réseau de 110 bornes de collecte, par apport volontaire, de textiles usagés.
Réalisé

• Nouvel agenda 21 : pour coordonner l'ensemble des politiques de l'agglomération dans une même logique de développement durable.
Lancement au premier semestre 2011.
En cours

Retrouvez ces données sur le site Internet de Caen la mer :

Priorité2

• Programme Local de l'Habitat (PLH) : Programme 2010-2015 adopté par le conseil communautaire en 2011.
33 371 000 € en investissement et 6 800 000 € en fonctionnement.
En cours

• Zones Communautaires d'Habitat (ZCH) : études sur de nouvelles zones
1 100 000 €
A l'étude

• Bâtiments communautaires : entretien et travaux.
7 800 000 € sur 6 ans.
En cours

Caen la mer
Communauté d'idées, agglomération d'énergies

AGISSONS DIFFÉREMMENT COLLECTONS DURABLEMENT

La Feuille

LETTRE D'INFORMATION SUR LA COLLECTE,
LE TRAITEMENT ET LA VALORISATION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

Décembre 2012 n° 18

DES COLLECTES DE DÉCHETS MIEUX AJUSTÉES

Trier et recycler, les habitants de Caen la mer le font de mieux en mieux.
En conséquence les poubelles s'allègent ! L'agglomération a donc choisi d'adapter ses collectes.
Voici le point sur ces ajustements et ce qui évolue pour nos déchets, à partir d'avril 2013.

LES DÉCHETS VERTS DANS DES BACS ROULANTS

Finis les sacs de déchets verts, place aux bacs. Pour les agents de collecte qui passeront désormais une fois toutes les deux semaines du 1er mars au 30 novembre, c'est à la fois une question d'organisation et de santé.

De vieilles habitudes oubliées sont parfois bonnes à retrouver. *« Lorsqu'il n'y avait pas de ramassage de déchets verts, les gens mettaient les feuilles mortes au fond de leur jardin ou au pied de leurs haies »*, souligne Christian Piélot, maire de Sannerville. Le compostage est, en effet, la solution la plus appropriée pour valoriser au domicile ses déchets verts. Une attitude adoptée par un nombre croissant de particuliers. La distribution de composteurs par Caen la mer a, en effet, rencontré un grand succès. *« Nous avons également démarré, depuis un an, la mise en place de composteurs collectifs dans les immeubles volontaires. Ces opérations rencontrent un réel succès »*, explique Nathalie Euzenne, chargée de l'opération. La réduction générale des déchets verts par des solutions alternatives (compostage, paillage…) permet donc, aujourd'hui, d'ajuster la fréquence de la collecte. Celle-ci aura donc lieu toutes les deux semaines, entre le 1er mars et le 30 novembre (sauf pour les communes éloignées des déchèteries[1]) et sera supprimée l'hiver. *« Cette fréquence a été testée au préalable dans différentes communes où nous avons pu constater une adéquation entre les nouveaux usages et ce mode de collecte »*, explique la Direction du Développement durable.
Cet ajustement s'accompagne du remplacement des sacs par des bacs et la dotation progressive d'un composteur individuel organisée par commune en fonction du nombre de demandes reçues.
Une mesure qui permettra également une amélioration des conditions de travail des agents de collecte.

[1] Authie, Saint-Contest, Villons-les-Buissons, Cambes-en-Plaine, Epron, Mathieu, Périers-sur-le-Dan, Biéville-Beuville, Bénouville et Blanville-sur-Orne. Ces communes bénéficieront d'une collecte une fois par semaine.

DES ENCOMBRANTS MIEUX « TRAITÉS »

Opter pour une attitude responsable, c'est accorder une seconde vie à son électroménager usagé, par exemple. Deux solutions : le ramener à son fournisseur ou le porter en déchèterie.

Une machine à laver, une cafetière ou tout autre déchet électroménager a droit à une seconde vie. *« Lorsqu'ils sont ramassés avec les encombrants, leur valorisation est limitée »*, explique la Direction du Développement durable. En revanche, ramenés au magasin, ou en déchèterie, ces déchets sont démontés et valorisés dans des filières de recyclage appropriées. C'est pourquoi ils devront désormais impérativement passer par ces filières à forte valorisation et ont été ajoutés à la liste des objets non collectés avec les encombrants, au même titre que les pneus, les produits toxiques, la peinture ou les gravats. Ceci dans un souci écologique.
Par ailleurs, les collectes des encombrants seront adaptées aux besoins. *« En dehors de trois grandes périodes en mars, juin et septembre, les quantités d'encombrants sont assez faibles. »* Le camion passera donc désormais trois fois dans l'année, sauf pour quelques quartiers d'habitat collectif regroupé, où les fréquences actuelles seront conservées.

DES COLLECTES DE DÉCHETS MIEUX AJUSTÉES

DES DÉCHETS À MÉNAGER

Recycler plutôt que jeter ! Aujourd'hui, une habitude dans la plupart des foyers. La collecte des ordures ménagères s'adapte donc. Elle aura désormais lieu une fois par semaine, comme c'est le cas notamment à Sannerville depuis 10 ans.

Christian Piélot, maire de Sannerville

La famille Quenot-Jeanne, un couple et trois enfants de 7, 5 et 3 ans, produit en moyenne 70 litres de déchets hebdomadaires. Ils habitent Sannerville, l'une des communes de l'agglomération où la collecte des déchets ménagers a lieu, depuis 10 ans, une fois par semaine. « *Nous avons eu deux passages jusqu'en 2002. Mais nous n'étions pas encore dans l'agglo lorsque nous avons décidé de passer à un seul passage. L'objectif était de réduire les coûts importants pour les contribuables qui payaient alors le prix coûtant du service* », explique Christian Piélot, maire de Sannerville. En contrepartie, les habitants peuvent venir trier une partie de leurs déchets le samedi matin sur la place de la mairie. Une solution très innovante à l'époque qui allège considérablement les poubelles. « *C'est vrai que chez nous, nous trions beaucoup,* reconnaît Aurélie Quenot-Jeanne, *entre les déchets verts et de cuisine qui vont dans le composteur, et les cartons.* » Et en dépit des couches de nuit du petit dernier, la famille ne remplit pas sa poubelle pour l'unique passage des éboueurs.

De bonnes habitudes de tri

« *S'il n'y avait que moi, je serais pour un seul passage tous les 15 jours en jouant avec le côté pair et impair des rues. Ainsi, en cas de problème, les habitants pourraient toujours faire traverser la rue à leur poubelle* », poursuit le maire. Le tri est devenu aujourd'hui une habitude dans la plupart des foyers de l'agglomération qui ne sortent pas systématiquement leur bac gris. Au vu de la réussite de la collecte des ordures ménagères, une fois par semaine, sur différentes communes, Caen la mer a choisi de généraliser cette fréquence. Cette dernière sera donc ramenée à une par semaine pour l'ensemble de l'agglomération en dehors de l'hyper-centre de Caen et des zones d'habitat collectif. « *Cela présente aussi l'avantage de réduire le nombre de bennes dans les rues, ce qui n'est pas négligeable pour le confort des habitants* », fait remarquer le maire de Sannerville. Et, par ailleurs, plus écologique !

LA TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES EXPLIQUÉE

Répartition des dépenses pour 100 € de Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères.

- *Traitement des déchets*
- *Collecte*
- *Charges Personnel*
- *Déchèterie*
- *Charges de fonctionnement*
- *Dotations aux amortissements et annuités d'emprunts*

La collecte et le traitement des déchets sont des services coûteux. L'implication de la population notamment permet d'en atténuer l'augmentation. Les aménagements de la collecte des déchets permettront de conserver un service public de qualité, tout en maîtrisant le coût pour la collectivité et l'habitant.

RECYCLER, C'EST GAGNÉ !

La collecte des emballages fonctionne très bien et allège véritablement les poubelles grises. 15 000 tonnes de déchets recyclables, soit 68 kilos par habitant, ont été collectés en 2011. Une progression de 2 % par rapport à l'année précédente. Pour encourager et soutenir le tri des déchets, Caen la mer maintient sa collecte de bacs et sacs jaunes une fois par semaine.
Et les bornes d'apport volontaire sont toujours à votre disposition dans votre commune.

UN « BUS INFO » PARCOURT L'AGGLOMÉRATION

ACCÈS FACILITÉ - *Unique sur le territoire de Caen la mer, un bus infos piloté par l'association « Unir la ville » parcourt depuis septembre dernier les communes de l'agglomération. Objectifs : accompagner les personnes en difficulté dans leurs démarches quotidiennes et faciliter leur accès aux services publics.*

Pour connaître le jour et les heures de passage dans votre commune, contactez votre mairie ou téléphonez à «Unir la ville» :
PIMMS Caen :
17, place du Commerce (Grâce-de-Dieu)
Tél. : 02 31 52 07 08
PIMMS Hérouville-Saint-Clair :
1020 Quartier Grand-Parc
Tél. : 02 31 38 55 59

Inauguration du « Bus info » le 27 septembre dernier, en présence des différents partenaires de l'opération.

Le Bus info est avant tout un Point d'Information et de Médiation Multi-Services (PIMMS). Un médiateur de l'association « Unir la ville » [1] accueille les personnes en recherche d'information ou d'aide. *« Notre rôle est d'accompagner les demandeurs dans leurs démarches de la vie quotidienne, de leur expliquer les documents administratifs, les factures et les modalités de paiement, de les conseiller sur la maîtrise du budget familial et la consommation d'énergie, sur l'utilisation des transports en commun, des modes doux de déplacement ou encore de les orienter vers d'autres interlocuteurs »*, explique Patricia Maupas, directrice de l'association.
Parallèlement, le Bus info continuera d'être un outil d'information pour le réseau Twisto et les politiques de transport public. *« Le médiateur est en capacité de répondre aux demandes diverses concernant les transports publics sur l'agglomération »*, confirme Patricia Maupas. *« A certaines moments-clés de l'année, un conseiller clientèle Twisto sera aussi présent dans le bus. »*.

Viacités finance l'équipement

Viacités, Syndicat mixte des transports en commun de l'agglomération Caen la mer a financé l'équipement du bus itinérant. *« Cela a représenté un investissement de 125 000 € TTC »*, rappelle Eric Vève, président de Viacités qui souligne par ailleurs que *« dans le cadre du Programme urbain intégré de Caen la mer, ce projet a bénéficié de Fonds Européens de Développement Régional (FEDER) à hauteur de 30% »*. Le bus circule en particulier dans les communes qui relèvent de la politique de la ville (Caen, Hérouville-Saint-Clair, Colombelles, Ifs, Fleury-sur-Orne et Saint-Germain-la-Blanche-Herbe).
La société Kéolis Caen, qui exploite le réseau Twisto, prend à sa charge le stationnement, la maintenance, l'assurance et les frais de carburant du bus infos. L'association « Unir la ville », quant à elle, avec l'appui de ses partenaires, assure les coûts de fonctionnement et la mission d'information et de médiation sur les services publics.

Retour d'expériences

Depuis le 27 septembre 2012, le Bus info stationne dans toutes les communes de l'agglomération. *« En un peu plus d'un mois, nous avons visité la très grande majorité des communes de Caen la mer »*, se félicite Patricia Maupas. *« Notre premier objectif était de se faire connaître surtout de la population, mais aussi des élus et des différents services municipaux. »* L'information avant le passage du Bus info et l'emplacement au sein de la commune semblent être des facteurs clés du succès. *« Mais toutes les collectivités ont joué le jeu »*, tient à signaler Patricia Maupas. *«Il faut que la confiance s'installe. Nous avons traité quelques dossiers. Mais en majorité, pour l'instant, les personnes prennent de l'information, essaient de comprendre en quoi nous pouvons leur venir en aide, et cherchent à savoir quand nous repasserons dans leur commune. »*
A partir de 2013, une nouvelle tournée des communes de l'agglomération débutera. *« Nous serons tous les jours de la semaine dans une ville ou un quartier de Caen la mer. Au fur et à mesure, nous adapterons nos points de visite en fonction de la demande. »*

(1) Créée en 1999, « Unir la Ville » est une association de médiation composée de 11 entreprises chargées d'une mission de service public (EDF, GDF SUEZ, ERDF, SAUR, Veolia Eau, Caen Habitat, La Caennaise, Calvados Habitat 14, La Poste, Keolis Caen, SNCF).

l'Europe s'engage en Basse-Normandie avec le FEDER

PÉRIPHÉRIQUE NORD : CAEN LA MER AMÉLIORE LA CIRCULATION

Ouvert à la circulation en août 1976, le boulevard périphérique nord arrive aujourd'hui à saturation. L'État, avec le concours de Caen la mer, engage des travaux pour rendre sa circulation plus fluide et plus sûre d'ici à 2014.

Le contexte

Entre la Vallée des Jardins (sortie Mémorial) et la Porte d'Angleterre (sortie Ouistreham), en amont du viaduc de Calix dans le sens Cherbourg-Paris, le tronçon de 3,6 km du boulevard périphérique nord est saturé. Avec près de 90 000 véhicules par jour, il atteint le seuil de saturation d'une 2x2 voies. La situation est aggravée par la succession de voies d'accès proches les unes des autres. Cette forme particulière engendre de nombreux ralentissements. Et le moindre incident bloque la circulation !

Le projet

Les travaux vont sécuriser et fluidifier le trafic sans élargir l'emprise du boulevard [1]. Ainsi, des voies d'entrecroisement seront créées dans les deux sens entre la Vallée des Jardins et la Porte d'Angleterre. Elles permettront aux conducteurs d'entrer sur le boulevard et de le quitter à l'échangeur suivant sans perturber la circulation. Une bande d'arrêt d'urgence sera aménagée sur toute la longueur du projet. Des murs antibruit seront créés le long de l'avenue Victor Vinde, entre la Porte d'Angleterre et l'échangeur de la Pierre Heuzé, et en face du Calvaire Saint-Pierre pour préserver les riverains des niveaux de bruit importants, le jour comme la nuit. La circulation sera maintenue dans chaque sens, en journée (de 6h à 21h), pendant la durée des travaux, estimée à 12 mois.

Le budget

Une enveloppe de 23,26 millions d'euros est annoncée pour ces aménagements. Ils seront financés par l'État (27,5 %), la Région Basse-Normandie (27,5 %), le Département (22,5 %) et Caen la mer (22,5 %). L'État est le maître d'ouvrage dans le cadre du programme de modernisation des itinéraires du réseau routier national (PDMI) 2009-2014.

(1) L'État a accepté que Caen la mer lance une étude sur l'opportunité d'une bretelle au niveau de la route de Lion-sur-Mer pour désengorger les échangeurs du CHU et de la Pierre-Heuzé.

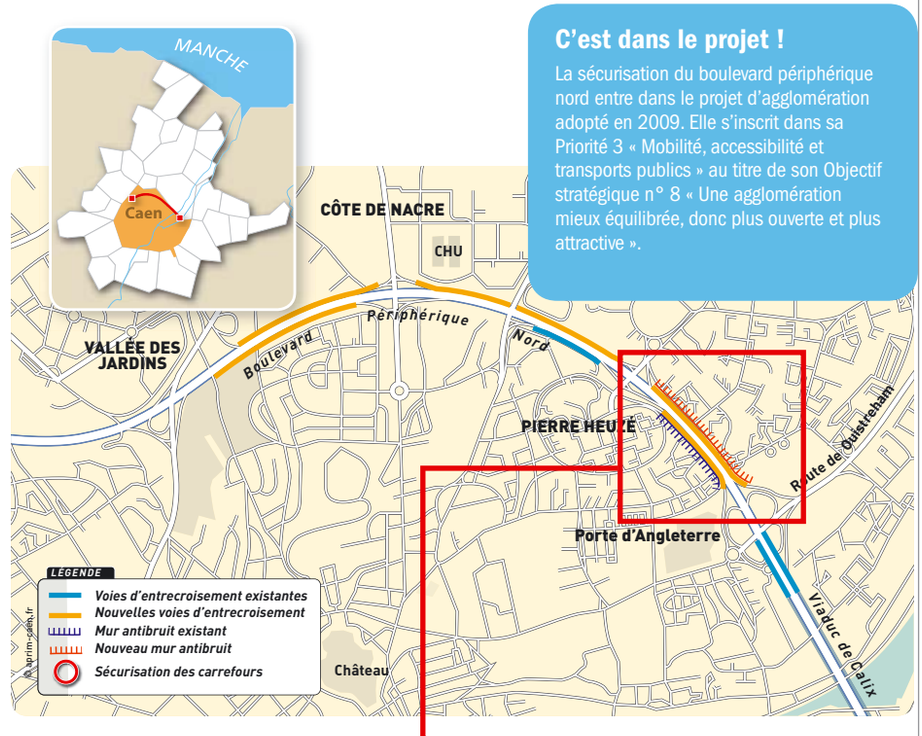

C'est dans le projet !

La sécurisation du boulevard périphérique nord entre dans le projet d'agglomération adopté en 2009. Elle s'inscrit dans sa Priorité 3 « Mobilité, accessibilité et transports publics » au titre de son Objectif stratégique n° 8 « Une agglomération mieux équilibrée, donc plus ouverte et plus attractive ».

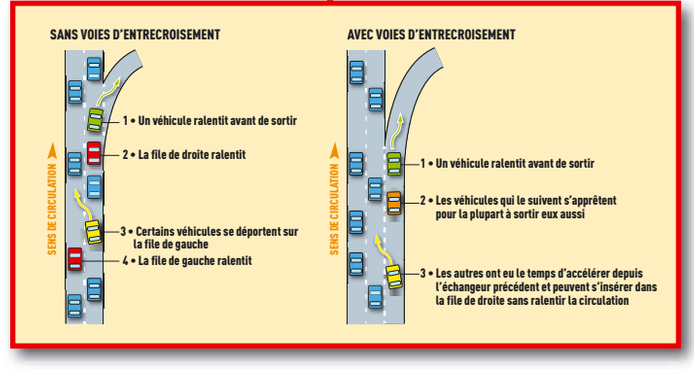
SANS VOIES D'ENTRECROISEMENT
1 • Un véhicule ralentit avant de sortir
2 • La file de droite ralentit
3 • Certains véhicules se déportent sur la file de gauche
4 • La file de gauche ralentit
SENS DE CIRCULATION
AVEC VOIES D'ENTRECROISEMENT
1 • Un véhicule ralentit avant de sortir
2 • Les véhicules qui le suivent s'apprêtent pour la plupart à sortir eux aussi
3 • Les autres ont eu le temps d'accélérer depuis l'échangeur précédent et peuvent s'insérer dans la file de droite sans ralentir la circulation
SENS DE CIRCULATION

CUVERVILLE / ERNEST HARDEL – MAIRE

L'ÉGLISE, L'HISTOIRE DE LA COMMUNE

À Cuverville, l'église est le plus ancien monument de la commune. *« Le seul, quasiment, à avoir survécu lors du Débarquement »*, indique Ernest Hardel, le maire. La commune, propriétaire du lieu, soigne donc son entretien, à l'extérieur comme à l'intérieur. Inscrit au répertoire des monuments historiques, l'édifice des XIe et XIIIe siècles, original par sa tour d'apparence inachevée, fait l'objet d'un périmètre de sauvegarde dans un rayon de 500 mètres. *« Dans le cadre de la révision de notre plan d'occupation des sols en plan local d'urbanisme (PLU), l'architecte des bâtiments de France a accepté d'en modifier les contours »*, poursuit le maire. Le nouveau périmètre, qui longera désormais la route de Démouville, facilitera la construction de nouvelles habitations sur des zones où l'instruction des permis de construire était jusqu'à présent complexe.
Grâce au nouveau PLU, la commune espère passer de 2 072 habitants aujourd'hui à 2 500 ces dix à quinze prochaines années.

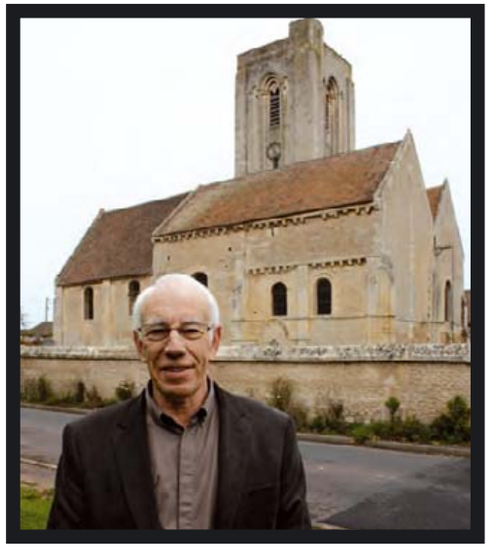

LA FOLIE-COUVRECHEF EN PLEIN CHANTIER

Le bailleur social Caen habitat a engagé un vaste chantier de réhabilitation thermique dans le quartier de la Folie-Couvrechef, à Caen. C'est l'une des dix plus grandes opérations du genre en France. Un programme de 21 millions d'euros a été adopté pour rénover, d'ici à 2014, quelque 730 logements, bâtis dans les années 1970. Les travaux portent sur l'isolation extérieure des bâtiments, le renforcement de l'isolation des combles, la fermeture des cages d'escalier, le remplacement des fenêtres, des chaudières, des conduits et des bouches de ventilation. L'objectif de l'opération est double : offrir davantage de confort aux résidents et réduire la facture d'énergie des locataires.
Les premiers travaux ont démarré en septembre 2012, en premier lieu sur la résidence Les Charmilles. Cette première tranche, concernant 230 logements, est soutenue par Caen la mer à hauteur de 380 000 €, dans le cadre de son dispositif d'aide financière à la réhabilitation du parc social en matière de performance énergétique.
Les travaux se poursuivront aux Bouleaux (décembre 2012 à février 2014), aux Pins (juin 2013-juin 2014), puis aux Deux Sicile (mars 2014 à juin 2014).
Des réunions d'information pour les locataires sont programmées avant chaque nouvelle phase du chantier. La communication est un volet important de l'opération que Caen habitat souhaite exemplaire.

Colombelles innove pour la réussite scolaire

La Ville de Colombelles poursuit le volet social de son renouvellement urbain et a engagé depuis le 20 juin 2012 une démarche innovante pour favoriser la réussite scolaire sur son territoire. « Des Assises de l'école et de l'éducation » ont été convoquées par la municipalité, en partenariat avec l'ensemble de la communauté socio-éducative du territoire (Inspection académique, Caisse d'allocations familiales, Mission locale…). La démarche se poursuit par des ateliers de réflexion depuis septembre. Le 12 décembre 2012, une synthèse a été dressée ; elle aboutira à la construction d'un programme d'actions qui sera mis en œuvre à partir de la rentrée 2013.

Travaux du quartier Kœnig : impact sur la circulation

Les anciens terrains militaires, entre Carpiquet et Bretteville-sur-Odon, sont en travaux jusqu'au printemps 2013. Déconstruction, démolition et dépollution pyrotechnique vont permettre à Caen la mer de préparer la reconversion économique du site. Pour des raisons de sécurité, le chantier va nécessiter une fermeture de la circulation, sur la RD220 entre Bretteville-sur-Odon et Carpiquet, durant deux mois (sur une période allant jusqu'au 31 mars 2013), tous les jours de 9h à 17h (sauf le week-end).

Hérouville Saint-Clair prépare son carnaval

Les bénévoles et les associations hérouvillaises ont repris le chemin des ateliers carnaval sur le site de la Fonderie depuis le début du mois de novembre, pour la fabrication de chars et de costumes autour du thème du cirque. Cinq tableaux représentant les arts du cirque sont en cours de préparation : piste des arts du cirque, clowns, animaux, musique… Ces temps de rencontre intergénérationnels et interassociatifs favorisent les échanges et créent un esprit de convivialité. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.
Rendez-vous pour la parade le dimanche 24 mars 2013 à partir de 14 h, autour du centre ville. Animations, spectacles de rues seront proposés avant la grande parade qui débutera à 15 h et qui sillonnera les rues du centre-ville.

Contact : Ville d'Hérouville Saint-Clair, service Culture -animation - Sport - Vie associative – Beauregard 02 31 45 32 60 - www. herouville.net

UN COMPOSITEUR D'AUJOURD'HUI

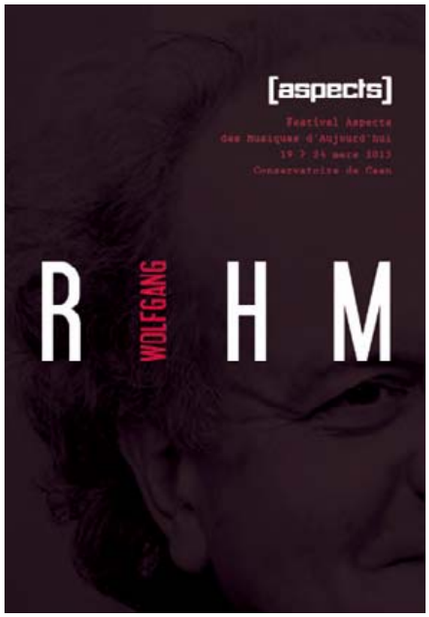

MUSIQUE CLASSIQUE - *Pour sa 31e édition, le festival Aspects des Musiques d'Aujourd'hui, inscrit dans la saison de l'Orchestre de Caen la mer, invite le public à découvrir le compositeur allemand Wolfgang Rihm.*

Il s'appelle Wolfgang, mais à la différence de son célèbre homonyme, Wolfgang Rihm est un compositeur de musique classique contemporain. Et il sera bien présent, en chair et en os, pour cette nouvelle édition du festival Aspects des Musiques d'Aujourd'hui, au Conservatoire de Caen la mer, du 19 au 24 mars 2013.

Créé il y plus de 30 ans pour faire découvrir la musique contemporaine – la musique classique écrite par des compositeurs d'aujourd'hui – le festival doit sa notoriété à sa spécificité. Chaque édition est conçue comme la monographie d'un compositeur. Au fil des ans, tous les grands noms de la musique contemporaine sont venus à Caen. Comme le compositeur américain d'avant-garde, Elliott Carter, décédé à l'âge de 103 ans le 5 novembre dernier…

2013 sera donc l'année de Wolfgang Rihm. « *L'esprit du festival, comme le laisse entendre le pluriel d'Aspects, est de présenter des esthétiques et des tendances diverses de la musique contemporaine,* détaille le directeur artistique. *Rihm incarne le courant des « nouvelles simplicités », qui veut simplifier l'écriture musicale au début des années 1980, après deux décennies de courant abstrait. Son œuvre est d'une richesse incroyable tant par le nombre impressionnant de pièces inscrites à son catalogue que par l'impact majeur qu'elle a dans l'histoire de la musique occidentale.* »

Toute la semaine, des ensembles professionnels comme le Quatuor Arditi et les élèves du Conservatoire, interpréteront l'œuvre du compositeur, en sa présence. « *Il est impliqué dans la programmation, assiste aux répétitions finales, rencontre les jeunes interprètes et participe à tous les grands et les petits moments du festival.* » C'est l'avantage de mettre en avant un auteur contemporain.

Toute la programmation sur www.orchestredecaen.fr

ENTRE PUPITRE ET TABLEAU BLANC

Apprendre la musique, la danse ou le chant sur le temps scolaire, c'est possible dès le CE1.

© Olivier Foissac

L'emploi du temps des classes à horaires aménagés intègre plusieurs demi-journées par semaine de cours au Conservatoire.

Comparable au concept « sport étude », les classes à horaires aménagés (CHAM) sont proposées, à Caen, dès le CE1 pour la musique et dès le CE2 pour la danse. Ces classes permettent aux enfants de mener une activité artistique sur le temps scolaire, en poursuivant leur scolarité dans les conditions optimales au sein d'établissements d'enseignement général de Caen. L'emploi du temps intègre plusieurs demi-journées par semaine de cours au Conservatoire. Organisée en partenariat avec l'Inspection académique et le Conservatoire, la scolarité est gratuite, avec exonération des droits d'inscription au Conservatoire. Pour la rentrée scolaire de septembre 2013, les inscriptions devront se faire avant le 30 mars 2013 (www.caenlamer.fr/conservatoire). Une réunion d'information se tiendra le lundi 11 mars 2013, à 20h au Conservatoire.

Renseignements auprès du service scolarité du Conservatoire au 02 31 30 46 70

Un don pour l'enseignement musical adapté

Le 4 octobre, l'entreprise américaine Alcoa, leader mondial de la production d'aluminium, a remis via sa fondation, un chèque de 20 000 dollars au Centre de Ressources Régional Handicap Musique Danse et Théâtre. Cette donation va permettre au Conservatoire d'acquérir de nouveaux instruments adaptés au handicap, en particulier un second « Bao-Pao » (instrument de musique électronique assisté par ordinateur) à l'usage des écoles de musique de la région. Alcoa (59 000 salariés dans le monde) possède l'usine Howmet de Dives-sur-mer (440 salariés), spécialisée dans la fabrication de composants de moteurs aéronautiques et de turbines à gaz terrestres.

La discothèque où l'on se mouille

Trois fois par an, à la tombée de la nuit, la piscine du Chemin-Vert se transforme en discothèque. Un DJ et des spots pour chauffer les bassins, des structures gonflables, des jeux, un terrain d'aquavolley et même une piste de danse sur l'eau… Après l'aquabeach en juillet, l'aqu'Halloween en novembre, voici venu l'aquadisco, le 23 février, de 20h à 23h, pour tous les publics. Bikini autorisé.

LES BIBLIOTHÈQUES RENFORCENT LEUR OFFRE DE SERVICES

LECTURE – *Dans le cadre du réseau de lecture publique de Caen la mer, élus et bibliothécaires travaillent à renforcer la qualité du service offert aux usagers, sur tout le territoire. Cinq groupes de travail ont été constitués.*

Demain sur la presqu'île de Caen, la Bibliothèque Multimédia à Vocation Régionale (BMVR), portée par Caen la mer, offrira à toute la population un espace exceptionnel d'information, de documentation, de découverte, mais aussi de rencontres et d'échanges. Autour de Caen, de nouveaux équipements municipaux voient le jour ou se développent. D'autres existent depuis longtemps et sont placés sous la responsabilité de l'agglomération, à Hérouville-Saint-Clair ou à Ifs par exemple. Dans le souci d'apporter un service de lecture publique de qualité égale sur l'ensemble de l'agglomération, Caen la mer promeut le travail en réseau. Les bibliothèques communautaires (Caen, Hérouville-Saint-Clair et Ifs) coopèrent déjà en ce sens depuis de nombreuses années : complémentarité des lieux, cohérence de la politique documentaire, mise en place d'outils communs, promotion de la lecture auprès de nouveaux publics…
Avec la création du réseau de lecture publique en 2011, Caen la mer a souhaité ouvrir cette collaboration aux bibliothèques municipales. Hermanville-sur-Mer, Colombelles, Mathieu, Blainville-sur-Orne ont déjà franchi le pas. D'autres bientôt suivront, comme Epron, Fleury-sur-Orne ou encore Mondeville. Au cœur du réseau, chacune apporte sa pierre pour contribuer à proposer aux usagers le meilleur service possible sur l'ensemble de l'agglomération.
Un service inter-établissements de coopération, constitué d'élus, de bibliothécaires, de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), de la Bibliothèque Départementale de Prêt et de la Direction de la Culture de Caen la mer, se réunit régulièrement pour définir des actions à mettre en place. En mars 2012, cinq groupes de travail ont été composés autour des sujets suivants : l'accès à la lecture de tous les publics, l'animation culturelle, la construction ou le développement des bibliothèques, la formation et la politique documentaire. Ces groupes permettent non seulement d'envisager des actions concrètes pour améliorer l'offre de lecture publique sur le territoire, mais permettent aussi aux professionnels de se rencontrer et d'échanger. La conclusion de leurs travaux fera l'objet d'une journée de travail spécifique courant 2013.

Cours d'aquabiking à la piscine Montmorency

À Hérouville-Saint-Clair, la piscine Montmorency propose de nouvelles activités depuis la rentrée 2012. En plus de la location d'aquabikes, des cours ont été mis en place le lundi de 12h15 à 13h et de 16h15 à 17h ; le mardi de 17h45 à 18h30 ; le mercredi de 12h à 12h45 ; le jeudi de 17h45 à 18h30 et le vendredi de 12h15 à 13h et de 16h15 à 17h. Cinq agents ont été formés pour cela. Tarifs : de 6 € la séance à 54,70 € les 10.
Retrouvez également d'autres animations comme Natform, Natadultes, Natados, l'aquagym prénatale, les bébé-nageurs, l'aquajogging ou encore la nage avec palmes.

Inscriptions et renseignements
au 02 31 95 69 00
www.caenlamer.fr/piscineherouville

Le cinéma Lux fait peau neuve

Ça y est ! Les travaux du cinéma Lux, débutés en mai 2012, sont achevés depuis octobre dernier. Outre la façade repeinte en rouge, c'est aussi l'accessibilité du lieu qui a été repensée. L'entrée et la caisse sont désormais situées sur la gauche laissant ainsi une large place au vidéo-club et à la cafétéria. Ce réaménagement a permis de créer un espace d'animation plus convivial. Enfin, les fauteuils de la salle 2 ont été changés.
Le décor a lui aussi été revisité à partir de l'ancien matériel du cinéma.
Les travaux, d'un montant de 420 000 €, ont été soutenus par Caen la mer à hauteur de 80 000 €. Une soirée portes ouvertes, le 13 novembre 2012, a permis de fêter la réouverture de ces nouveaux espaces.

DÉPLACEMENT ARTISTIQUE

ART CONTEMPORAIN - *L'ésam CC propose du 18 janvier au 22 février 2013 une exposition d'art contemporain où seront présentés les travaux de 6 artistes, réalisés, pour certains, pour cette occasion. Le thème : le déplacement.*

Action de Jean-Chrsitophe Norman Crossing New York en 2008

« 1, 2, 3 soleil », c'est un jeu d'enfant ! C'est aussi le nom de la future exposition de l'ésam CC (école supérieure d'art et médias Caen/Cherbourg), qui sera inaugurée le 17 janvier 2013. *« La thématique tourne autour du déplacement. Et ce jeu illustre véritablement l'exercice auquel se prêtent les artistes. Ils montrent de manière figée, un phénomène qu'ils ont appréhendé en mouvement »*, explique Laurent Buffet, professeur de philosophie de l'art à l'ésam CC et à l'initiative de cet événement. « 1, 2, 3 » c'est aussi une allusion aux 123 km qui séparent les deux sites de l'école à Caen et Cherbourg. Deux axes pour parler du déplacement et de l'itinérance, sujet d'un livre écrit par Laurent Buffet sur ce thème. *« J'ai travaillé pour ce livre à partir des œuvres de cinq artistes qui ont été invités à exposer. »*

PRATIQUE

Gratuit. Exposition ouverte du lundi au vendredi de 12h à 17h30 et le jeudi jusqu'à 19h
17, cours Caffarelli - 14 000 Caen

Les artistes présents :

> Le duo **Dector et Dupuy** venu en résidence à l'ésam CC pendant quatre jours, présentera une conférence performance le 17 janvier 2013 à 17 h qui sera ensuite diffusée en vidéo sur les deux sites.

> **Nicolas Koch** a prévu de relater un périple de Cherbourg à Caen, passant par l'Angleterre.

> **Jean-Christophe Norman** a travaillé sur un circuit de 123 km en partie effectué en Amérique du Sud.

> **Laurent Tixador** sera du 7 au 11 janvier 2013 avec 15 étudiants de l'ésam CC sur la Presqu'île et retranscrira leur réflexion sur cette thématique.

> **Neal Beggs** présentera une installation sonore réalisée à partir d'un cheminement en montagne.

> **Laurent Ménard** (6e artiste rencontré après la rédaction du livre), présentera la vidéo d'une entrée par effraction au sein de l'école des Beaux-Arts de Bourges où il a passé son diplôme.

BIBLIOTHÈQUE D'HÉROUVILLE-SAINT-CLAIR

ECRITURES DANS TOUS LES SENS

Cliché du photographe Tikero.

Dans le cadre de sa thématique annuelle « la Planète et nous », la bibliothèque d'Hérouville-Saint-Clair, propose la 10ème édition de son festival des écritures, du 20 au 23 mars 2013. *« Nous voulons aborder la diversité des expressions à travers les cultures et valoriser toutes les expressions que ce soit par l'écrit, la parole, la musique, la photographie ou autres »*, explique la responsable de l'action culturelle de la bibliothèque d'Hérouville-Saint-Clair. Au programme, des contes, des spectacles et des expositions sur les influences réciproques que les cultures exercent entre elles. Le photographe Tikero y exposera notamment des portraits de différents habitants ou usagers d'Hérouville-Saint-Clair. L'association Balkans Transit invitera une conteuse, ouvrant ainsi une porte sur la culture tsigane.

En amont du festival, une série d'ateliers animés par des artistes locaux sera proposée aux publics des associations en lutte contre l'exclusion ou l'éloignement de l'écriture. En aval, d'autres animations poursuivront la thématique de la diversité culturelle de la planète, entre avril et juin 2013. A voir et à suivre.

LES ÉQUIPEMENTS CULTURELS - ADRESSES ET CONTACTS

Retrouvez tous nos équipements sur : www.caenlamer.fr

Conservatoire à Rayonnement Régional, Musique et Danse
1, rue du Carel 14050 Caen cedex 4
Tél. : 02 31 30 46 70
Mail : conservatoire@agglo-caen.fr

Orchestre de Caen
1, rue du Carel 14050
Caen cedex 4
Tél. : 02 31 30 46 70
Billetterie : 02 31 30 46 86
Mail : billeterie-orchestre @agglo-caen.fr

École Supérieure d'Arts et Médias
17, cours Caffarelli
Tél. : 02 14 37 25 00

Théâtre du Champ Exquis
B.P. 20 Blainville-sur-Orne
Tél. : 02 31 44 08 31
Mail : th_ce@yahoo.fr

Bibliothèque Centrale de Caen
Place Louis-Guillouard
14053 Caen cedex
Tél. : 02 31 30 47 00
Mail :
bibliotheque.caen@agglo-caen.fr

Bibliothèque du Chemin-Vert
Tél. : 02 14 37 29 87
6, rue Jean-Racine
Mail : bibliotheque.cheminvert @agglo-caen.fr

Bibliothèque de la Folie-Couvrechef
Tél. : 02 14 37 29 84
4, rue des Boutiques
Mail :
bibliotheque.foliecouvrechef@ agglo-caen.fr

Bibliothèque de La Guérinière
Tél. : 02 14 37 29 83
MJC 10, rue des Bouviers
Mail : bibliotheque.gueriniere @agglo-caen.fr

Bibliothèque de la Maladrerie
Tél. : 02 14 37 29 85
60, rue Gal-Moulin
Mail : bibliotheque.maladrerie @agglo-caen.fr

Bibliothèque de la Pierre-Heuzé
Tél. : 02 14 37 29 81
17, place Champlain
Mail : bibliotheque.pierreheuze @agglo-caen.fr

Bibliothèque de la Grâce-de-Dieu
Espace Malraux
Tél. : 02 14 37 29 82
Mail :
bibliotheque.gracededieu @agglo-caen.fr

Bibliothèque de Venoix
Tél. : 02 14 37 29 86
18, av. des Chevaliers
Mail : bibliotheque.venoix @agglo-caen.fr

Bibliobus
Place Louis-Guillouard
14053 Caen Cedex
Tél : 02 31 30 47 00
Mail :
bibliotheque.caen@agglo-caen.fr

Bibliothèque d'Hérouville-Saint-Clair
5, square du Théâtre
14 200 Hérouville-St-Clair
Tél. : 02 14 37 28 60
Mail :
bibliherouville@agglo-caen.fr

Bibliothèque Victor-Hugo d'Ifs
Esplanade
François-Mitterrand
BP 45 14 123 Ifs
Tél. : 02 14 37 29 93
Mail : bibli-ifs@agglo-caen.fr

Cinéma Lux
6, avenue Sainte-Thérèse
Tél. : 02 31 82 29 87
Mail : cinemalux@cinemalux.org

Café des images
4, Square du théâtre
B.P. 60051
14202 Hérouville-Saint-Clair cedex
Tél. : 02 31 45 34 70
Mail : cdi@cafedesimages.fr

Espace Jean-Vilar
Square de Niederwerrn
14 123 Ifs-Plaine
Tél. : 02 31 82 72 72
Mail :
contact@espace-jean-vilar.com

LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS - ADRESSES ET CONTACTS

Patinoire
8, rue Jean-de-la-Varende
14000 Caen
Tél. : 02 31 30 47 40

Serveur vocal :
02 14 37 29 70
Mail :
patinoire.caenlamer@agglo-caen.fr

Stade nautique
Avenue Albert-Sorel
14000 Caen
Tél. : 02 31 30 47 47
Mail : piscine.stadenautique@agglo-caen.fr

Piscine Chemin-Vert
42, rue de Champagne
14000 Caen
Tél. : 02 31 73 08 79
Mail :
piscine.cheminvert@agglo-caen.fr

Piscine Grâce-de-Dieu
60, avenue Père-Charles-de-Foucauld
14000 Caen
Tél. : 02 31 52 19 78
Mail : piscine.gracededieu@ agglo-caen.fr

Piscine Montmorency
16, rue des Bouvines
14200 Hérouville-Saint-Clair
Tél. : 02 31 95 69 00
Mail : piscine.montmorency@ agglo-caen.fr

GRANDS TRAVAUX AU CAFÉ DES IMAGES

MISE AUX NORMES - *1,2 million d'euros sont mobilisés par Caen la mer pour la rénovation du Café des Images. Au programme : accessibilité, isolation et rénovation du rez-de-chaussée.*

C'est ouvert ! L'espace de restauration du Café des Images, fermé depuis deux ans pour travaux, a pris des airs russes (lire encadré). Depuis octobre 2012, il accueille de nouveau le public dans un esprit convivial et fonctionnel. « *Nous avons installé du double vitrage, refait toute la décoration et changé l'équipement mobilier (tables, bars, étagères…)* », explique Cyrille Laville, conseiller communautaire de Caen la mer, délégué aux cinémas d'art et essai. Le cinéma a vu, lui, ses trois cabines équipées en numérique. « *Le cinéma achète le matériel et nous l'installons* », poursuit l'élu. Caen la mer a notamment réalisé tout le câblage de l'installation.

Début de la seconde phase en 2013

Une seconde phase de travaux débutera en mars 2013 afin d'améliorer l'accessibilité des 3 salles aux personnes en situation de handicap. « *Nous allons adapter les sanitaires, installer un ascenseur entre le rez-de-chaussée et le premier étage et améliorer les installations dans les salles.* » Cette seconde phase compte également une amélioration des performances énergétiques du bâtiment avec le remplacement des vitres du cinéma ainsi que des travaux d'étanchéité sur le toit. « *Nous avons par ailleurs prévu un important nettoyage de la façade et des enseignes.* » Ces travaux d'un montant de 1,2 millions d'euros, sont entièrement pris en charge par Caen la mer.

Russophilie

Elles ont débarqué de Russie à Hérouville Saint-Clair depuis plusieurs années maintenant. Olga Goueslard et Oxana Charlot sont toutes deux fans de littérature, en général, mais russe en particulier. Depuis octobre dernier, ces deux sœurs occupent le café-brasserie-librairie « Pouchkine » au rez-de-chaussée du Café des images.

PRATIQUE
Ouverture du café du mardi au vendredi de 10h à 21h30, le samedi de 14h à 21h30 et le dimanche de 14h à 20h.

CADEAUX GIVRÉS À LA PATINOIRE

De nouveaux tarifs. Pour les familles, la patinoire inaugure un forfait de 20 €, soit 10 € de réduction, pour deux adultes et deux enfants (moins de 15 ans). Mais ils ne seront pas les seuls privilégiés. Tous les fous de glisse pourront en profiter à volonté en septembre et juin, deux mois qui bénéficieront de tarifs spéciaux, 3 € pour les moins de 18 ans et 4 € pour les adultes.

Des soirées électriques. La patinoire a également investi dans un nouveau jeu de lumières pour animer les soirées d'ouverture au public. Effet garanti.
Une glace inégalable. Afin d'assurer un service de qualité toujours maximal, Caen la mer a investi dans une nouvelle surfaceuse.

TROPHÉE DE LA REINE MATHILDE LES 26 ET 27 JANVIER

L'ASCEL (Club de patinage artistique et synchronisé de Caen) accueillera à la patinoire de Caen la mer, les 26 et 27 janvier 2013, la première manche de la 12e édition du Trophée de la Reine Mathilde. Cette compétition internationale de patinage synchronisé réunira plus de 600 patineurs. Un Flash mob sera également organisé le samedi avec l'ensemble des patineurs sur la place du théâtre de Caen.

Nicolas Basile et Nicolas Thienpont, jeunes designers et ébénistes à Ifs.

Les deux font la paire

S'ils sont encore très jeunes, leur talent et leur professionnalisme impressionnent déjà. Designers et ébénistes, Nicolas Basile et Nicolas Thienpont se sont installés sur Caen la mer, à Ifs, il y a tout juste un an.

CARNET

***Nicolas Basile** a fait ses classes à Rouen, avant d'entrer à l'institut Lemonnier, à Caen, pour devenir luthier. La spécialisation ne se faisant qu'à partir du DMA (diplôme des métiers d'art), il découvre l'ébénisterie. Pour **Nicolas Thienpont**, la révélation a eu lieu en 3e, au cours d'un stage de découverte professionnelle, chez lui en Picardie. Et, en dépit de ses professeurs qui lui conseillent une seconde générale, il persiste dans son envie de travailler de ses mains.*
Leur rencontre fut décisive dans leur projet de création d'entreprise. A la recherche d'une région proche de Paris au cadre de vie agréable, ils ont choisi Ifs.

Epure et style sont leur marque de fabrique. Tandis que l'un jure par Louis XVI, l'autre réplique avec Les frères Bouroullec ou Martin Szekely (designers contemporains de renom). Dialogue de sourds ? Non, équilibre entre complémentarité et symbiose. *« Nos inspirations sont un peu différentes,* reconnaît Nicolas Basile. *Mais nous avons le même style. »*. Des lignes simples avec des matériaux nobles. Ils se sont rencontrés en préparant leur diplôme des métiers d'art (DMA) en Picardie. Entre leurs deux années d'études, le temps d'un été, Nicolas Basile et Nicolas Thienpont testent leur binôme. Devant l'adéquation réussie, les deux compères, âgés alors respectivement de 24 et 21 ans, inscrivent leur entreprise au registre du commerce, à peine leur diplôme obtenu. *« Nous avons terminé l'année en juin 2011 et déposé les statuts en juillet de la même année. »* Allumés ou inconscients ? Ni l'un ni l'autre, plutôt prévoyants et organisés. *« Toute l'année, nous avons travaillé sur cette idée en parallèle de nos études et de nos projets de fin d'année. L'équipe enseignante était au courant. Cela nous a donné le temps de mûrir notre projet d'entreprise et de nous renseigner. »*

Le choix de la qualité de vie

Accompagnés par Calvados Stratégie, ils ont fait appel aux étudiants de l'EM Normandie pour leur étude de marché, avant de réunir 30 000 euros pour l'achat des machines et la location d'un bâtiment à Ifs. *« J'ai vécu un moment à Caen* (lire carnet) *et cela me paraissait être un endroit agréable à vivre. C'est pourquoi nous avons fait, très en amont, le choix de nous y installer et de faire appel aux structures d'accompagnement locales »*, explique Nicolas Basile.

Leur objectif avec leur entreprise baptisée, Nicolas & Nicolas : faire de l'excellence leur marque de fabrique. *« Nous voulons rester dans l'éthique de la création traditionnelle. Nos produits sont faits pour durer dans le temps. Par exemple, nous choisissons nos colles pour que nos meubles puissent être restaurés. »* Une attitude qui ne les fait, en rien, tourner le dos à la modernité. *« Nous utilisons des matériaux composites pour avoir des bureaux ou des tables de très longue portée. Cela permet de conserver la finesse et la solidité, malgré la longueur. »*

Du sur-mesure

Mais si d'autres ont fait le choix d'afficher ces nouveaux matériaux, eux les cachent sous des placages très nobles : cuirs, galuchat, laque... une patte qui a déjà séduit le Cadre Noir de Saumur (l'Ecole Nationale d'Equitation) et le parfumeur Francis Kurdjian. Pour l'avenir, ils ne sont pas inquiets. *« Notre site est bien référencé sur Paris et nous avons facilement accès à la capitale sans avoir l'inconvénient d'une location occasionnant des répercussions sur les prix. »* Leur carnet de commandes se remplit régulièrement auprès d'entreprises ou de particuliers, pour lesquels ils travaillent toujours sur-mesure. *« Plus les mois passent et plus on réussit à se projeter, nous gagnons en savoir-faire et en technicité et donc en temps. »* Ils n'ont qu'une hâte : accumuler une deuxième année d'expérience. Et vérifier leur intuition.

www.nicolasetnicolas.com